

Marianne Fouchet expose à l'assemblée générale des Amis de Vézelay

les bases à savoir pour la construction d'un Grand Site et les opportunités pour Vézelay.

Les forces et la faiblesses...

Voici le texte de cette communication.

Vézelay, un Grand Site ? vous voulez télécharger le texte cliquer ici, [Grand Site de Vézealy par Marianne Fouchet](#)

Vézelay, un Grand Site ?

Demain, l'Opération Grand Site devrait permettre de mieux préserver le caractère exceptionnel de la colline de Vézelay, de sa basilique et du vézelien... Explications...

Protéger Vézelay, ses paysages et le Vézelien, aujourd'hui et demain

Aujourd'hui la colline et ses alentours font l'objet de dispositions réglementaires protectrices patrimoniales et environnementales d'ordre national et international.

- Monuments Historiques et Secteur Sauvegardé

- Protection Sites (Loi 1930) qui concerne le site classé du Vézelien : 10 355 ha sur 12

communes, classés en avril 1998, et le site inscrit du Vézélien, en 1989 : 8 000 ha, 6 communes, présentant ainsi une surface totale protégée de 18 401 ha sur 18 communes.

- « Basilique et colline de Vézelay », bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis octobre 1979 qui comporte une zone centrale (183 ha) et une zone tampon, définie en 2007 similaire à celle du site inscrit.

Ces protections multiples dotent la colline d'un ensemble d'outils réglementaires complet, un cas unique en France... mais qui peut parfois, on le constate hélas çà et là, être contournés.

Pour le territoire, s'y ajoutent les opportunités environnementales tels les contrats Natura 2000 ou encore le Parc Naturel Régional du Morvan.

Ces mesures peuvent être confortées en matière de gestion et de valorisation, notamment par la démarche Grand Site de France de Vézelay initiée depuis fin 2010 (Opération Grand Site dite OGS), un long processus qui peut prendre 10 ans jusqu'à la labellisation, et qui n'en est qu'à ses toutes premières phases. Il s'agit de mettre en valeur le site dans le plus grand respect du lieu et des ses habitants. Une fois acquis, le label est soumis à révision au bout de 6 ans, afin d'évaluer si la démarche « de progrès » est bien en réelle. Ainsi, comme l'a exprimé Anne Vourc'h, directrice du Réseau des Grands Sites de France, invitée par les Amis de Vézelay le 28 juin 2014, ce n'est qu'un outil dont l'obtention marque une étape dans la poursuite d'une ambition plus haute pour le site concerné : arriver à un état, un entretien et un fonctionnement satisfaisants et à la hauteur de la notoriété du site, avec des aménagements et des services fondés sur le respect de l'identité et de la singularité des lieux.

Depuis 2012, dans le cadre du Programme préalable à l'OGS, d'importantes opérations ont été réalisées notamment celles concernant la restauration des églises de Saint-Père, Fontenay, Pontaubert, les peintures murales de l'église de Vault-de-Lugny, les tableaux de l'église d'Asquins, la mise en valeur des Fontaines Salées (bâtiment d'accueil et centre d'interprétation) étant encore en attente d'acceptation du dossier présenté ; à Vézelay, citons les fouilles archéologiques devant le cloître et, pour les remparts : la partie située sous la Maison Jules Roy, les travaux de la Porte neuve étant en cours. Concernant la basilique, l'étude de restauration des portails du narthex, l'étude dite Schéma directeur, la restauration de l'ancien tympan et du linteau d'origine sont achevés. Restent à venir la restauration des tympans du narthex et la consolidation des portails, enfin les travaux sur la Basilique proprement dite avec un premier chantier de septembre 2014 à avril 2015 concernant restauration et mise en valeur

du chœur, de la crypte ; étude pour la présentation de l'ancien tympan, étude/diagnostic sanitaire du parvis ; étude de stabilité et sanitaire du transept, nef et avant-nef.

Vézelay, un site classé de grande notoriété, soumis à une forte fréquentation source de problèmes de gestion...

La démarche Grand Site, proposée par l'Etat aux collectivités territoriales, a pour objet premier de répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien de tels sites.

Les objectifs poursuivis sont de trois ordres:

- Protéger et restaurer : permettre à chaque Grand Site de retrouver sa beauté, son charme, sa valeur et toutes les qualités qui ont motivé son classement ; les amener vers l'excellence paysagère et environnementale, avec une gestion pérenne et exemplaire du point de vue du développement durable.

- Améliorer l'accueil et la visite : permettre au public accueilli de sentir l'esprit des lieux, de faire l'expérience du site, de le découvrir sous toutes ses facettes et de se sentir bien accueilli ;

- Favoriser le développement local dans le respect des habitants, en faire un levier d'un développement durable, et d'une dynamique territoriale, dans une gouvernance partagée.

Pour engager le projet, quatre conditions initiales doivent être réunies: un site remarquable, emblématique, un site classé significatif, une forte fréquentation et enfin une volonté locale affirmée.

C'est cette dernière qui devra maintenant être mise en œuvre dans le cadre, élargi en 2014, de la Communauté de Communes Avallon Vézelay Morvan, porteuse du projet.

Si le périmètre géographique de notre futur Grand Site paraît simple, basé sur le site inscrit et ses 18 communes, dont Vézelay, « cœur de site », le portage du processus par la Communauté de Communes, constituée de 45 communes, requiert l'appropriation et le soutien de la démarche par les élus qu'il est nécessaire de convaincre de son bien fondé et de son intérêt pour l'ensemble du territoire. Il faudra pour cela beaucoup de persévérance aussi bien auprès de la population du périmètre que des élus.

Une démarche longue basée sur une construction partagée

Au fil des expériences et de la diversité des Grands Sites, labellisés (14) ou en cours (40), leurs principes de gestion se sont affinés, les lignes directrices sont affirmées dans le respect des lieux et des habitants, avec des aménagements légers et intégrés, de qualité, pensés sur l'année et conçus pour servir aux résidents hors des pics de fréquentation.

L'association de toutes les composantes de la population tout au long du processus est exigée comme une condition nécessaire et indispensable. Le processus est basé sur une démarche de concertation et d'appropriation et emploie une méthodologie participative.

Au départ, un diagnostic, réalisé par un bureau d'étude sur la base d'enquêtes et de larges consultations permettra de prendre en compte avis et besoins des habitants, des actifs ou utilisateurs du site, des visiteurs occasionnels ou réguliers avec comme objectif de dégager un constat, des enjeux, des propositions de gestion. Dans un premier temps, de juin à septembre 2014, la Communauté de communes a diffusé deux questionnaires, l'un ciblant les visiteurs, l'autre à destination des résidents qui leur propose de participer à l'automne à des groupes de travail thématiques (Esprit des lieux ; Accueil et vie sur le Grand site ; Economie locale et tourisme). L'ensemble contribuera à élaborer un projet de territoire et un programme d'actions dont la gouvernance se veut exemplaire. Tentons d'être à même de répondre positivement à ce défi d'avenir !

L'esprit des lieux ?

Anne Vourc'h a défini la singularité du site de Vézelay comme le dialogue entre la colline avec le grand paysage qui l'entoure qui forment un tout indissociable. Il s'agit bien ici de l'esprit des lieux tant il ne s'agit pas d'en limiter la caractérisation à la seule colline. Chacun pourra, et

devra, dans les mois qui viennent, travailler à mettre des mots sur son ressenti afin que ce sentiment puisse être défini collectivement. Cette notion, mise en avant par notre association, loin d'une notion fumeuse, est totalement reprise par la démarche Grand Site, qui signale combien il est important de bien s'accorder sur cet élément fondateur de sa valeur patrimoniale et sur les diverses composantes, complexes et multi-facettes (paysage, nature, culture et histoire). Il s'agit de bien définir pourquoi on protège et on met en valeur le site au nom de l'intérêt général.

Les Amis de Vézelay ne peuvent que se réjouir, et être parties prenantes, d'un processus dans lequel le respect de la singularité et de l'esprit du lieu, qui nous tient à cœur, est la notion centrale, il nous reste à en être des participants actifs.